**Léda Villeneuve**, agr., M.Sc., coresponsable à la R&D, CEPOQ
***Avec la collaboration de :*** **Dany Cinq-Mars**, agr., Ph.D, Université Laval
& **Dr Gaston Rioux**, mv, coordonnateur de la santé ovine, CEPOQ

# En 2014, les agneaux **pâtureront**... ça vous dit d'essayer ?

*L'automne approche, la charrue est attelée, vous êtes prêt à labourer vos champs. Avez-vous pensé réserver une partie de ces nouvelles prairies pour faire du pâturage ? Quelle superficie réserver ? Quoi semer ? Quoi clôturer et comment le clôturer ? Ai-je un abri pour offrir de l'ombre à mes moutons ou dois-je en construire un ? Et l'eau... où s'abreuveront-ils ? Toutes ces questions doivent trouver réponses dès cet automne afin de bien prévoir la prochaine saison de paissance et aussi prendre de l'avance notamment par l'aménagement des clôtures et des points d'eau. Si vous attendez en mai l'an prochain, il sera trop tard !*

Avec la situation actuellement vécue dans la production ovine et les prix du marché en décroissance, il faut réagir. Si le prix du marché baisse alors il faut trouver le moyen de faire pareil avec notre coût de production. La solution : faire du pâturage... du VRAI. Pas n'importe quoi! Cette petite parcelle, un peu boisée où gisent des rochers ici et là, relativement inaccessible à la machinerie, qui sert d'aire d'exercice aux brebis taries, ce n'est pas un pâturage. La vieille prairie qui n'a pas été labourée depuis 10 ans, où il pousse des fraises des champs et des bouquets, ce n'est pas un pâturage. Ce dont il est question aujourd'hui, c'est une prairie, jeune (moins de 5 ans) ou fraichement implantée, chaulée et fertilisée adéquatement... Bref, le même genre de prairie qu'on utilise pour produire son foin. Or, au lieu d'y envoyer l'équipement agricole, on y envoie des agneaux sevrés. Ils sauront faucher, faner, râteler, presser, et épandre, sans qu'il y ait un litre de diesel de consommé.

Élever des agneaux au pâturage n'est pas synonyme de mission impossible. *Loin de là ! Vous souvenez-vous du projet de valorisation des ressources fourragères ?* Si votre mémoire vous fait défaut, faisons un bref rappel. De 2008 à 2010, un projet a été réalisé au CEPOQ au cours duquel on a comparé des agneaux élevés au pâturage (P) à des agneaux élevés de manière conventionnelle (concentrés et foins à volonté) (C) et à des agneaux élevés avec une ration de 60 % fourrage et 40 % de concentrés (F). Les agneaux avaient été suivis du sevrage jusqu'au poids cible d'abattage de 47 kg. On y a étudié leur croissance, leur classification de carcasse et leur qualité de viande (appréciation sensorielle, couleur de la viande et du gras, teneur en acide gras). Sans reprendre dans le détail l'ensemble des résultats de ce projet, sélectionnons les plus pertinents (**tableau 1**).

***Tableau 1.*** *Influence des traitements alimentaires sur quelques-uns des paramètres étudiés.*

| | C | F | P | SEM | Effet traitement |
|---|---|---|---|---|---|
| **Poids vif abattage (kg)** | 47,2 | 46,9 | 47,1 | 0,3 | NS |
| **GMQ (g/j)** | 449[c] | 347[b] | 295[a] | 10,24 | <0,0001 |
| **Âge à l'abattage (j)** | 105[a] | 122[b] | 145[c] | 3,01 | <0,0001 |
| **Poids carcasse (kg)** | 21,2[a] | 19,5[b] | 20,4[ab] | 0,27 | <0,0001 |
| **Gras dorsal (mm)** | 11,2[b] | 7,3[a] | 4,6[a] | 0,78 | <0,0001 |
| **Indice de classification** | 102,4[b] | 102,5[b] | 98,6[a] | 0,97 | 0,01 |
| **Coût d'alimentation / agneau ($)** | 25,20 | 19,30 | 15,95 | - | - |
| **Total des coûts / agneau ($)*** | 30,36 | 25,29 | 20,26 | - | - |

C=Conventionnel (concentrés et fourrages à volonté); F = Fourrage (60 % fourrage : 40 % concentrés); P= Pâturage.
a, b, c : Des lettres différentes sur une même ligne indiquent une différence significative entre les traitements
* Les coûts autres que alimentation, inclus dans Total des coûts sont : main d'œuvre, entretien/assurance bâtiments, amortissement bâtiment/clôture.

L'étude avait démontré que les agneaux nourris exclusivement au pâturage (sans aucun concentré à l'exception des vitamines et minéraux) coûtaient 15,95 $ pour les amener du sevrage au poids d'abattage cible. Ce coût équivaut à 0,11 $ agneau/jour pour un engraissement total de 145 jours. Les traitements conventionnel et fourrage ont donné des coûts quotidiens de 0,24 $/agneau et 0,16 $/agneau respectivement, et ce, en respectant des périodes d'engraissement de 105 et 122 jours.

D'un point de vue strictement alimentaire, pour un producteur qui envoie 150 agneaux au pâturage, cela **pourrait** représenter une **économie de près de 1400 $** par rapport à une régie de type conventionnelle. Dans l'étude, les agneaux sur pâturage manquaient parfois de couverture de gras et ont obtenu un indice de classification légèrement inférieur à 100. Il ne faut pas baser sa décision de faire ou non du pâturage sur ce dernier résultat. En effet, beaucoup de paramètres propres à chacune de vos fermes peuvent différer de l'étude. Il pourrait être intéressant, par exemple, d'offrir une petite quantité de concentrés quotidiennement en supplément de l'herbe en finition de l'engraissement (les 2 dernières semaines). Ceci pourrait éviter d'avoir des agneaux trop maigres et permettrait d'atteindre l'indice 100.

> Au niveau de l'*alimentation*, aucune étude économique n'a été réalisée en lien avec des programmes de paissances intensifs pour des brebis. Il est toutefois logique de penser qu'en offrant des parcelles d'herbe jeune quotidiennement à des brebis, l'apport en concentrés énergétiques et protéiques sera moindre, voire nul, selon le stade de production de la brebis, comparé à une régie strictement en bergerie où la qualité des fourrages est généralement moindre qu'une herbe jeune.

Évidemment, pour obtenir ce genre de résultats, il va sans dire que la régie de pâturage doit être **TRÈS** rigoureuse. Pas question de laisser les agneaux paitre sur une immense superficie tout l'été !! Dans l'étude, il était question de pâturage **intensif** au même titre qu'un pâturage en bande, où on offre **quotidiennement** de nouvelles parcelles. Avec ce type de pâturage, environ 90 % du matériel fourrager dans les parcelles sera consommé. Le gaspillage étant très minime. Rappelons que pour les pâturages de type extensif, où aucune rotation, ni quotidienne, ni hebdomadaire, n'est faite, on observe 40 % de gaspillage, donc beaucoup de pertes de matière sèche non consommée.

Le pâturage en bande peut être plus « d'ouvrage »... quoiqu'en y pensant bien, aller déplacer ses agneaux quotidiennement n'est pas pire que de les nourrir dans la bergerie 2 fois par jour. Pour un producteur qui ne veut pas déplacer ses agneaux chaque jour, l'alternative à utiliser serait alors un pâturage en rotation, avec un déplacement des animaux de parcelle en parcelle à tous les 4 à 5 jours. C'est un bon compromis et cette façon de faire permettra l'utilisation de l'herbe dans les parcelles à plus de 75 %, limitant le gaspillage. Toutefois, l'étude faite au CEPOQ n'a pas permis de tester des rotations de 4 à 5 jours. Il est possible que les performances des agneaux avec des rotations plus longues que 24 heures soient moindres.

Une régie fonctionnelle et facilement gérable consiste à avoir un grand champ bien clôturé à l'épreuve des prédateurs. Ce grand champ peut à son tour être subdivisé en, supposons, 8 parcelles permanentes dans lesquelles on apporte un point d'eau pour 2 parcelles adjacentes. Chacune de ces parcelles est conçue pour un maximum de 5 jours de paissance. Toutefois, avec une clôture amovible, on offre aux agneaux que le cinquième de cette sous-parcelle la première journée, un autre cinquième (2/5ème) au total la deuxième journée et ainsi de suite jusqu'au cinquième jour. Puis on change de sous-parcelle. Ainsi, les agneaux ont toujours une parcelle fraiche quotidiennement, ce qui est préférable que de laisser toute la sous-parcelle de 5 jours disponible d'un coup.

**Voici un exemple concret : un producteur envoie 150 agneaux au pâturage. Il effectue un pâturage en rotation tous les 5 jours et offre une sous-parcelle quotidiennement.**
**Ce calcul est basé sur les recommandations du *Guide Plantes Fourragères 2005* (CRAAQ).**

1. **Planifier les besoins des agneaux.** Un agneau consommera en moyenne 1,2 kg MS/j (un peu moins après le sevrage et un peu plus au fur et à mesure qu'il approchera le poids d'abattage). Le besoin du groupe de **150 agneaux = 1,2 kg MS/j/agneau x 150 agneaux = 180 kg MS/j.**

2. **Estimer le rendement du pâturage par période de paissance.** Bien que le rendement varie selon la région, le type de sol, le type de plantes, les conditions climatiques, etc. on peut l'estimer à l'aide de la formule suivante [1]:
   kg MS / ha = (E-S)*150 * 0,90
   kg MS / ha = (15 cm – 5 cm) * 150 * 0,90 =
   1 350 kg MS / ha de paissance

3. **Estimer la superficie des parcelles (5 jours / parcelle).**
   - Besoin alimentaire pour 5 jours = 180 kg MS/j x 5 jours = 900 kg de MS
   - Superficie nécessaire d'une parcelle pour couvrir ces besoins pendant 5 jours = 900 kg MS/ 1 350 kg MS/ha = 0,67 ha / parcelle (≈ 1,6 acres).

4. **Estimer le nombre de parcelles requises selon la période de l'été et les moments de répit.**
   - Nombre de parcelles requises = (temps de répit / durée prévue de paissance) + 1
     - Juin = (15 j de répit / 5 j de paissance) + 1 = 4
     - Août = (45 j de répit / 5 j de paissance) + 1 = 10
     - Reste de la saison = (30 j de répit / 5 j de paissance) + 1 = 7
   - Afin de combler les besoins des agneaux durant toute la saison, il faut prévoir le maximum de parcelles qui sera requis à un même moment : 10. Ceci implique qu'il faudra récolter les 6 parcelles inutilisées en juin.

**Estimer la superficie totale requise pour les agneaux.**
- Superficie totale = 10 parcelles * 0,67 ha / parcelle = 6,7 hectares. En juin, on pourra donc récolter 4,02 ha (6 parcelles* 0,67 ha).

Une brebis produit entre 2,57 et 4,39 kg de fumier/jour selon cette étude et requiert 0,34 kg de litière/jour. Les économies en termes d'épandage et d'apport en paille seront ainsi supérieures comparées à des agneaux. Faites le calcul !

Vous préférez envoyer des **brebis** au pâturage ? Il vous suffira d'établir les besoins de vos brebis (point 1) et le reste du calcul sera le même. Les superficies des parcelles (point 3) varieront ainsi en fonction du nombre de brebis et de leur stade de production. Agneaux ou brebis au pâturage... ces économies seront réelles et encore plus grandes si la superficie que vous faites pâturer est plus importante.

6. **Estimation des coûts de récolte et des économies potentielles.** Avec une moyenne de 20 balles rondes (BR) / ha à la première coupe et 15 BR / ha à la 2e coupe voici le coût de la récolte des 4,02 hectares en juin seulement (fait du pâturage) comparée à 2 récoltes complètes de ces 6,7 hectares (ne fait aucun pâturage). Le coût du pressage et de l'enrobage est de 12,75 $/BR + 1,50 $/BR pour le transport avec autochargeuse (100 $/h, considérant 65 BR ramassées/ h) + 2,00 $/BR de fauchage, le tout équivaut à un coût à forfait de 16,25 $/BR.
   - Scénario avec pâturage : 4,02 ha x 20 BR/ha = 81 BR x 16,25 $/BR = 1317 $
   - Scénario sans pâturage :
     - 6,7 ha x 20 BR/ha = 134 BR de 1re coupe x 16,25 $/BR = 2178,00 $
     - 6,7 ha x 15 BR/ha = 101 BR de 2e coupe x 16,25 $/BR = 1641,00 $
     - TOTAL récolte = 3 819,00 $.

**Une économie de près de 2 500,00 $ en travaux de fenaison à forfait (17 $/agneau)** pour le scénario avec pâturage.

*Le fumier et la paille dans tout ça ?* Selon le projet « *Évaluation de la quantité et de la valeur fertilisante des fumiers ovins* »[2], un agneau à l'engraissement produit 1,34 kg de fumier quotidiennement (densité de 0,65 t/m$^3$). Donc, pour 150 agneaux, 200 kg de fumier/jour (ou 29 tonnes/période d'engraissement de 145 jours sur pâturage) sont épandus directement au champ sans aucun diesel consommé. Cela correspond à environ 45 m$^3$, soit 5 à 10 voyages d'épandeur. L'épandage à forfait (gros épandeur à batteurs verticaux) coûte autour de 175 $/h tout inclus. Évaluons à 3 voyages à l'heure pour ce type d'épandeur (dépend de la distance à parcourir). Ainsi, 5 voyages représenteraient un **coût d'environ 300 $ (ici une économie (environ 2 $/agneau)** puisque les animaux l'épandent eux-mêmes !!).

Par ailleurs, il est recommandé d'utiliser 0,11 kg de litière/jour/agneau. En considérant qu'il faut en moyenne 100 jours d'engraissement post-sevrage en bergerie, cela représente pour ces 150 agneaux un total de 1 650 kg de paille. Une petite balle de paille pèse environ 12 kg et coûte 3 $... **une économie de 415 $ environ (2,75 $/agneau)**.

[1] E : Hauteur de l'herbe à l'entrée des agneaux dans la parcelle (ex. : 15 cm) | S : Hauteur de l'herbe à la sortie des agneaux (ex. : 5 cm) | 150 : Estimation de la quantité de MS (kg) par cm d'herbe par hectare | 0,90 : Facteur de correction tenant compte des pertes de MS de 10 % dans un pâturage en rotation intensive (24 heures).
[2] Réalisé en 2002 par le CEPOQ et la FPAMQ

**Mathieu Perron,**
**L'Ami Berger**
**St-Pascal-de-Kamouraska**

*Je n'aurais pas de moutons si je n'avais pas la possibilité de les faire pâturer, même avec une bergerie très fonctionnelle. Nous avons choisi les races Tunis et North Country Cheviot pour leur rusticité et leur facilité d'adaptation aux pâturages. Notre ferme possède 18 hectares de pâturage divisés en 11 parcelles (24 ha d'ici 5 ans). Avec l'utilisation de clôtures amovibles, il m'arrive de sous-diviser les parcelles pour en optimiser leur utilisation par les animaux. Ces derniers - brebis, béliers, agnelles et agneaux - sont nourris exclusivement à l'herbe, sans aucun concentré et profitent des pâturages de la fin mai à la fin octobre (les accouplements sont toutefois réalisés en bergerie à partir d'octobre). Une gestion intensive des pâturages est réalisée, avec des rotations aux 5-6 jours. L'entrée des animaux dans une parcelle se fait idéalement lorsque l'herbe atteint 15 cm et je les retire lorsque l'herbe atteint 7 cm (pour éviter la contamination par les parasites). Ce n'est toutefois pas toujours évident de maintenir cette régie surtout au printemps, car l'herbe pousse très vite. L'aménagement des clôtures et des sites d'abreuvement a nécessité de bons investissements, mais le tout permet aujourd'hui de travailler très efficacement. Nous projetons améliorer la protection contre le soleil et les intempéries, notamment par l'aménagement de haies brise-vent supplémentaires (déjà 1,7 km de haies plantées depuis 2011). À la pesée 100 jours, en plus d'appliquer un traitement antiparasitaire aux agneaux, nous séparons les agneaux les plus lourds de leurs mères, sinon nous les laissons avec elles jusqu'à la vente. La période d'engraissement des agneaux est de 5 mois et la mise en marché est, en bonne partie, réalisée à la ferme (vente aux particuliers et aux restaurateurs), généralement à l'automne alors que l'ensemble des agneaux atteint le poids de vente (un seul agnelage au printemps). Nos agneaux sont vendus entre 32 et 45 kg de poids vifs avec un poids carcasse moyen de 15,5 kg. Nous possédons 3 ânes pour protéger notre troupeau contre les prédateurs. En 5 ans, nous ne nous sommes fait dévorer que 4 agneaux, mais cela demeure préoccupant quand même! Enfin, grâce à l'utilisation intensive des pâturages nous avons moins de fumier à gérer et les frais liés aux travaux à forfait pour la récolte du foin sont moindres. Quand on voit la difficulté de faire entrer nos animaux dans la bergerie avant le coucher du soleil, on peut imaginer qu'ils sont mieux dehors!*

### Préparer un calendrier de paissance…

Il est important d'aller marcher ses champs et d'identifier les zones à prédominances de légumineuses ou de graminées. Délimiter et numéroter les parcelles, puis préparer un calendrier de paissance logique (c.-à-d. faire pâturer les parcelles à prédominance de graminées en premier, respecter les périodes de répit des plantes, prévoir la fauche des refus pour permettre une meilleure repousse).

Par ailleurs, bien qu'un calendrier soit mis en place, il faudra garder l'œil ouvert. Si, par exemple, une parcelle était consommée en deçà des 5 jours, alors il faudrait déplacer les agneaux dès que l'herbe aurait atteint 5 cm. Au contraire, il pourrait arriver qu'on laisse les agneaux plus longtemps sur une parcelle les premiers jours au moment de l'adaptation. Il faut donc s'ajuster au fur et à mesure et toujours s'assurer que les agneaux ont accès à de l'herbe jeune. Dès que les plantes gagnent en maturité (augmentation de la fibre) inversement le GMQ des agneaux ira en diminuant. Ceci a d'ailleurs été observé dans le projet présenté plus tôt dans l'article. **Il faut donc retenir que la qualité de l'herbe a un impact MAJEUR sur le gain de poids des agneaux au pâturage.**

### C'est quoi un bon pâturage ?

Un bon pâturage avec un rendement intéressant sera une jeune prairie de moins de 5 ans. Le choix des meilleures espèces végétales dépendra de la région, du type de sol, des conditions climatiques, du drainage… Avec votre conseiller, vous pourrez déterminer ce qui convient

le mieux pour vos terres. L'idéal sera de choisir un mélange de 2 à 3 espèces fourragères (légumineuses et graminées) en évitant autant que possible le trèfle rouge qui contient des phytoestrogènes nuisibles chez l'ovin (problèmes de fertilité entre autres; donc, faire encore plus attention si vous envoyez des brebis au pâturage). Ce type de mélange favorise de meilleurs rendements et une meilleure complémentarité entre les espèces durant la saison. Et si votre pâturage en est à sa première année, que vous prévoyez l'implanter le printemps prochain par exemple, pourquoi ne pas opter pour de l'avoine comme plante abri ? Vous pourriez y faire paitre vos agneaux sans problème lorsque la hauteur de l'avoine sera de 15 centimètres, soit bien avant l'épiaison. Les moutons en raffoleront !

### L'aménagement « technique » des pâturages

C'est bien beau d'avoir une prairie que l'on réserve pour le pâturage, encore faut-il qu'elle soit clôturée et qu'on y retrouve un endroit où les agneaux se mettront à l'ombre et auront accès à une aire d'abreuvement. Pour les types de clôtures et le matériel nécessaire, je vous invite à relire l'article « L'art de clôturer pour les ovins... », paru en avril 2006. Vous retrouverez facilement cet article dans les archives de l'Ovin Québec sur le site de la FPAMQ ou encore sur notre site Internet du CEPOQ dans les publications. J'ajouterais qu'un nouveau produit est apparu sur le marché au cours des dernières années. C'est une « smart fence de Gallagher ». Une clôture électrique de 4 brins, rétractables et facile d'installation. Très pratique pour aménager rapidement des parcelles. Un système de 100 m coûte 300 $. Il est également beaucoup plus facile à manipuler comparé au traditionnel filet électrique orange (qui s'emmêle facilement).

Chez les brebis, l'utilisation de coprologies pour vérifier le niveau d'infestation est également de mise, si l'on veut appliquer un traitement raisonné/ciblé. Un mois après la sortie au pâturage, il est important de se préoccuper de la charge parasitaire. L'observation des animaux (état de chair, comportement alimentaire) est également un bon indicatif pour savoir si une brebis présente des signes de parasitisme.

Une fois votre choix fait quant au type de clôture (permanente, électrique, portative...), il faudra penser à offrir de l'ombre à vos agneaux (arbres ou abri). Étant donné qu'un système de pâturage en rotation nécessite le déplacement des animaux, pourquoi ne pas concevoir un abri sur roue (déplaçable au tracteur par exemple) ? Quant à l'aire d'abreuvement, idéalement les agneaux ne devraient pas avoir à marcher plus de 200 m pour atteindre ce point. Encore là, il faudra prévoir des sorties d'eau à chacune de vos parcelles ou presque et y déplacer l'abreuvoir. N'oubliez pas d'offrir vitamines et minéraux à vos agneaux : un gros bloc dans un petit abri près de l'abreuvoir pourrait très bien faire l'affaire. Enfin, prévoyez une allée de circulation qui conduit à votre bergerie ou à un endroit où il vous sera facile de peser vos agneaux. Idéalement, comme c'est le cas lorsque les agneaux sont élevés en bergerie, vous devriez les peser chaque semaine ou aux 2 semaines, question d'évaluer leur croissance et de les envoyer au bon poids cible d'abattage.

### La gestion du parasitisme

Quelques mots sur les programmes antiparasitaires. C'est connu, les agneaux sont sans doute les animaux les plus à risque d'être parasités dans un troupeau ovin. De jeunes agneaux, fraichement sevrés, qui n'ont jamais mis les pieds dehors, les parasites, ils aiment ça !! Un bon côté cependant est que la contamination par le protozoaire responsable de la coccidiose ne se fera pratiquement pas, si on respecte les règles d'un bon pâturage (rotation de 1 à 5 jours, abri et abreuvoir mobiles, etc.). Ainsi, c'est une prévention de moins à effectuer! Sauf que pour les autres parasites intestinaux, ce n'est pas la même affaire. C'est là que l'on doit établir un protocole de prévention adapté à votre entreprise. Votre médecin vétérinaire sera donc un précieux allié. La grande partie de la prévention ne passe pas par un antiparasitaire, mais plutôt par une régie bien suivie. Le choix de la méthode de prévention dépendra de plusieurs facteurs : la durée du pâturage, le taux de croissance des agneaux (plus vite ils atteignent le poids du marché, moins ils seront parasités). Le pâturage ne doit pas avoir été contaminé par des adultes, ni durant la saison, ni durant les années précédentes. Idéalement, des pâturages fraichement ensemencés sont à prioriser pour les agneaux. De plus, on devrait, quand c'est possible, changer de parcelles aux 2 jours ou moins (les larves infestantes se développent en un minimum de 4 à 5 jours). Du temps chaud et humide, de l'herbe pâturée trop courte, une densité animale trop grande sont autant de facteurs à considérer.
Si on applique une régie stricte, il

est est fort possible que l'on n'ait pas besoin de vermifuger. On peut vérifier à l'aide de coprologies le niveau d'infestation, ça coûte moins cher qu'un traitement pour tous; mais si on doit le faire, au moins on sait que le traitement sera bénéfique et rentable. Il faut bien entendu utiliser un produit dont le temps de retrait est connu et assez court pour ne pas retarder la vente de ses agneaux. Règle générale, on doit commencer à se préoccuper de la charge parasitaire des agneaux environ 1 mois après leur mise au pâturage.

En terminant, si l'on désire obtenir de bons résultats, le pâturage est un mode de régie qui demandera sûrement autant de travail qu'une régie strictement en bergerie. Il va de soi que la première année, dès le moment où vous envisagerez utiliser plus intensément les pâturages, il y aura beaucoup de travail à faire pour l'aménagement des parcelles. Par contre, ce n'est pas du travail perdu puisque les années suivantes, tout sera en place. Il est clair que c'est économique d'élever des agneaux sur pâturages lorsque tout est bien contrôlé. De toute façon, en production ovine, pour avoir de bons résultats... ça prend de la régie et de la discipline! **L'ensemble des bonnes pratiques de régie de pâturage présenté dans cet article est aussi valide si vous préférez envoyer pâturer des brebis plutôt que des agneaux. Les économies seront encore plus importantes si le nombre d'animaux envoyés au pâturage est grand et si ceux-ci ont des besoins alimentaires supérieurs** par rapport à l'exemple présenté précédemment. ■

***Jacques Kirouac,***
***Ferme Le Trécarré***
***Notre-Dame-des-Bois***

*Chez nous, ce sont quelques 120 à 135 agneaux qui sont produits à l'herbe sous l'appellation d'agneau de pré! Notre troupeau se compose d'une soixantaine de femelles DPxRV et de croisées que nous accouplons naturellement, à l'automne seulement, avec des béliers Suffolk améliorateurs. Pour demeurer dans le troupeau, les brebis doivent produire un minimum de 45 kg d'agneau à 50 jours. L'unique période d'agnelage se déroule sur 2 mois (en février et mars) et notre présence accrue (utilisation de caméra notamment) lors de cette période, nous permet d'avoir un taux de mortalité sous 5 %. Les agneaux sont envoyés au pâturage immédiatement après le sevrage. Les 2 à 4 premiers jours servent de période d'adaptation au cours de laquelle les agneaux apprennent les limites des clôtures. Un bon entrainement des agneaux lors de leur introduction dans les parcelles nous permet d'utiliser des clôtures temporaires et amovibles à 2 brins pour diviser les parcelles. Le contour principal est, pour sa part, délimité par une clôture carrelée permanente. Le dessous des clôtures est fauché au minimum 1 à 2 fois pendant l'été pour éviter les pertes de courant. La rotation entre les 12 parcelles d'un acre, se fait aux 3 à 5 jours et les animaux ne broutent jamais en deçà de 5 cm. Les refus d'une parcelle sont toujours fauchés dès que les animaux sont déplacés sur une nouvelle parcelle.*

*Comme l'herbe est plus abondante au début de l'été et moins vers la fin, ce n'est pas un problème, car à mesure que la saison avance, les agneaux sont disposés à l'abattoir et la densité aux champs diminue. Il y a donc un équilibre naturel bien établi. À tous les 2 à 3 ans, on applique une dose de 2 tonnes/acre de chaux et tous les printemps, vers la fonte des neiges, on procède au « vasage » des pâturages à la volée avec un semoir rotatif. Les agneaux entrent dans les bâtiments tous les soirs et nous leur offrons un supplément de foin sec et de concentrés à 14 % de protéine. Les agneaux sont pesés aux 2 semaines minimum pour permettre d'ajuster l'apport en concentrés. Le GMQ visé est de 225 à 250 g/j pendant la période de paissance. Les agneaux sont abattus à un poids moyen de 47 kg pour les femelles et 50 kg pour les mâles, ce qui représente une moyenne d'âge de 165 jours. L'indice moyen de classification de 103,4 fait foi de notre excellente régie.*

*Chez nous, toutes les précautions quant à une régie intelligente des pâturages sont prises, ainsi nous n'avons pas besoin de traiter les agneaux avec un produit antiparasitaire. Enfin, nous considérons que la régie de nos agneaux à l'herbe est aussi importante qu'une régie plus conventionnelle et selon nous, les pesées régulières de nos agneaux sont le secret de la réussite. Nous nous assurons de toujours vendre nos agneaux à des poids cibles bien définis qui répondent à notre marché.*

**Justin Audet et Natalie Chartier, Ferme Le Biscornu, Rimouski**

*Le Biscornu est la première ferme certifiée au Canada par l'organisme indépendant à but non lucratif Animal Welfare Approved (AWA) reconnu internationalement, pour avoir les plus hauts standards de bien-être animal. Notre ferme produit annuellement près de 160 agneaux de race Icelandic, et ce, exclusivement sur pâturage. Ce sont 7 parcelles (sous-divisibles en 2) sur plus de 11 hectares qui sont réservées exclusivement au pâturage. Pour conserver la certification « grass fed », aucun concentré commercial ni aucun grain ne sont permis à l'exception des vitamines et minéraux, tant pour les brebis que pour les agneaux. L'utilisation de parc d'engraissement est également proscrite par cette certification, ainsi les performances sur pâturage exclusif deviennent tributaires de la température. Les années de sécheresse sont plus difficiles et nous sommes parfois dans l'obligation d'offrir du foin en supplément au pâturage tôt en saison (juillet), alors que pendant une année exceptionnelle, le pâturage peut répondre exclusivement aux besoins du troupeau, et ce, jusqu'à la mi-octobre.*

*L'ensemble de notre production est vendu directement et nous avons établi un lien de confiance avec notre clientèle qui revient année après année. Entre nous, le créneau d'agneau à l'herbe est vendeur, mais il faut savoir faire sa mise en marché, ce qui demande un temps considérable. De plus, la paye n'arrive qu'une seule fois par année. Nos agneaux sont généralement vendus vers l'âge de 4½ à 5 mois à un poids carcasse qui peut varier de 12 à 20 kg. Cette grande divergence peut sembler problématique, mais nous avons élaboré une stratégie de commercialisation en fonction des différentes grosseurs de carcasse pour répondre aux besoins très spécifiques de notre clientèle. Je ne considère pas que l'utilisation des pâturages soit davantage économique (en temps et en argent) par rapport à une régie conventionnelle. J'y vois plutôt du travail et des secteurs de dépenses différents. Il est vrai que j'ai moins de fumier à épandre, toutefois je dois passer une herse à pacage pour bien incorporer et défaire le fumier laissé par les animaux. Je n'ai peut-être pas à nourrir les moutons l'été, par contre je passe beaucoup de temps à réparer et débroussailler les clôtures. Côté santé, j'observe beaucoup moins de cas de pneumonies dus au fait que les agneaux sont à l'extérieur et au niveau des programmes de traitement antiparasitaire, cela fait 4 ans déjà que nous ne traitons plus les agneaux. Seules les brebis à la mise bas et à l'entrée en bâtiment à l'automne sont traitées. Nous avons réalisé un travail de sélection génétique adéquat au cours de la dernière décennie et aujourd'hui nous avons un troupeau qui répond très bien aux caractéristiques d'élevage que nous leur proposons, soit la production d'agneaux nourris exclusivement à l'herbe.*

**Agneau Icelandic mâle de 4½ mois de 50 kg**

## Pour en savoir plus…

Veuillez consulter les ouvrages suivants qui ont été rédigés par l'équipe du CEPOQ au cours des dernières années. Pour les articles dans la revue *Ovin Québec*, il est possible de consulter les archives sur le site Internet de la FPAMQ (**www.agneauduquebec.com**).

- *Performance sur pâturage… l'ère d'aujourd'hui. Ovin Québec*, Édition Avril 2006
- *L'art de clôturer pour les ovins… Ovin Québec*, Édition Avril 2006. Également disponible dans les publications du site Internet du CEPOQ.
- *Votre moulée vous coûte trop cher… la valorisation des fourrages, une alternative. Ovin Québec*, Édition Automne 2008
- *Préparer vos semis… le choix des plantes fourragères pour le pâturage. Ovin Québec*, Édition Hiver 2009
- *Utilisation du pâturage : bien gérer le risque de parasitisme. Ovin Québec*, Édition Automne 2009
- *Comment la valorisation des fourrages affecte-t-elle la croissance de vos agneaux et la classification de leur carcasse ? Ovin Québec*, Édition Hiver 2010
- *Élever des agneaux au pâturage : pour quelle qualité de viande et à quels coûts ? Ovin Québec*, Édition Été 2010
- *Comment tirer profit des pâturages.* Conférence présentée lors de la tournée provinciale du printemps 2010. Disponible dans votre cahier de conférence.
- *Recommandation relative à l'engraissement des agneaux lourds.* Annexe supplémentaire au projet de valorisation des ressources fourragères chez les agneaux à l'engraissement. Décembre 2010. Disponible dans la section *Publication (Alimentation)* sur le site Internet du CEPOQ.
- *Gestion intégrée du parasitisme gastro-intestinal chez les moutons.* Document en couleur de 36 pages. Disponible au CEPOQ au coût de 15 $.
- Les rapports de recherche du projet sur la valorisation des ressources fourragères chez les agneaux à l'engraissement sont disponibles sur le site Internet du CEPOQ sous *Publication (Rapport de recherche)*.